



A Troyes le 11 mai 2021

A  
Monsieur le Recteur  
Rectorat de l'académie de Reims  
1, rue Navier  
51082 Reims cedex

Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims

Lors de différents comités techniques académiques, l'Unsa-éducation a demandé qu'une réflexion soit engagée sur le métier et la gestion des AESH. Les deux dernières Rectrices et vous-même avez répondu favorablement à cette demande, en nous promettant d'organiser un groupe de travail avec les trois fédérations syndicales représentées à ce comité. Lors de l'audience de mars que vous nous avez accordée, vous nous avez dit attendre un cadrage ministériel ; celui-ci semble en effet se faire attendre.

Notre fédération pense qu'il est maintenant urgent d'organiser ce groupe de travail, tant ces personnels, indispensables à l'ambition ministérielle de l'école inclusive, souffrent au quotidien d'une organisation naissante qui ne demande qu'à être améliorée, d'une faible reconnaissance pécuniaire, hiérarchique et institutionnelle, qui ne cesse de s'accroître, du manque de formation réelle et du manque d'accompagnement des projets professionnels. Faire un premier bilan, en tirer certaines conséquences en vue d'améliorer cette belle mission et se projeter sur l'avenir de ces collègues peut se travailler localement avant que notre Ministère n'ajuste le cadrage. La gestion locale au sein des pials, la mutation entre pials, l'évaluation, les demandes d'augmentation des heures de contrat, la formation sont autant de sujets concrets sur lesquels nous demandons à échanger sans plus attendre.

Pour toutes ces raisons, l'Unsa-éducation vous demande, Monsieur le Recteur, de programmer un groupe de travail avec les représentants du personnels élus en comité technique académique le plus rapidement possible.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération distinguée.

Arnaud Meilhan  
Secrétaire Régional Adjoint  
et Académique Unsa-éducation